

Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

***21071116*****Déposé / Reçu le****08 JUIN 2021**

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0424 637 294**

Nom

(en entier) : **Union Evangélique de Woluwe-Saint-Lambert**(en abrégé) : **UEWSL**Forme légale : **Association sans but lucratif**Adresse complète du siège : **Avenue A.J. Slegers 96 - 1200 Woluwe-Saint-Lambert****Objet de l'acte : changement d'administrateurs au sein du conseil d'administration***Wissam Hallal remplace Edwin Bräker comme trésorier de l'ASBL**Rita Vanbever remplace Luc Van Assche comme secrétaire de l'ASBL**Jean-Claude Vandevoorde démissionne de l'ASBL*

Extrait du PV de l'AG du 12/02/2021 :

"3. Membres de l'ASBL : Luc Van Assche démissionne de l'ASBL pour raison de santé.

...

4. Nomination des administrateurs : Wissam Hallal est accepté comme trésorier de l'ASBL à l'unanimité. Wissam devient mandataire des comptes de l'ASBL. Rita Zaman-Vanbever est acceptée comme secrétaire de l'ASBL à l'unanimité. Le registre UBO sera modifié en conséquence par Samuel Furfari."

Extrait du PV de l'AG du 12/02/2020 :

3. Membres de l'ASBL : Jean-Claude Vandevoorde démissionne de l'ASBL. Nous remercions Jean-Claude pour ses 22 années de service dans notre ASBL.

Représentant valablement l'association, Samuel FURFARI, en qualité de directeur de l'ASBL.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/06/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers